

RCS : MONTLUCON

Code greffe : 0303

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de MONTLUCON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2015 B 00113

Numéro SIREN : 813 388 428

Nom ou dénomination : A2L

Ce dépôt a été enregistré le 29/01/2020 sous le numéro de dépôt 78

A2L
Société par actions simplifiée
au capital de 14 000 euros
Siège social : 5 Allée du Pré Cadet, 03380 QUINSSAINES
813388428 RCS MONTLUCON

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 29 janvier 2020

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2019

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 30 septembre 2019 s'élevant à 75 746,71 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	75 746,71 euros
A titre de dividendes	30 000,00 euros
Soit 21,428 euros par action	
Le solde	45 746,71 euros

En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 126 519,49 euros.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 141 919.49 euros.

Ce dividende sera mis en paiement à compter de ce jour et au plus tard le 30 juin 2020.

Nous vous informons que depuis le 1er janvier 2018, les dividendes sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux (CGI, art. 200 A, 1).

Le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater).

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit

être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende.

L'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus. Dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2019 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 30 000,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Nous vous rappelons en outre que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Distributions antérieures de dividendes

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le 30 septembre 2016 :
7 560,00 euros, soit 5,30 euros par titre.
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 7 560,00 euros

Exercice clos le 30 septembre 2017 :
25 150,00 euros, soit 17,96 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 25 150,00 euros

Exercice clos le 30 septembre 2018 :
25 121,00 euros, soit 17,94 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 25 121,00 euros

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 29 janvier 2020

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président
Monsieur Amaury FAUVEAU-PANIAGUA





84 avenue de la République
03100 MONTLUCON
Tél : 04 70 05 37 07

COMPTES ANNUELS au 30 septembre 2019

**Copie certifiée conforme
à l'original**

SAS A2L

5 Allée du Pré Cadet

03380 QUINSSAINES

SIRET : 81338842800019



Comptafrance

COMPTES ANNUELS

BILAN ACTIF

SAS A2L

Du 01/10/2018 au 30/09/2019

ACTIF	Valeurs au 30/09/19		Valeurs au 30/09/18
	Val. Brutes	Amort. & dépréc.	Val. Nettes
Capital souscrit non appelé			
ACTIF IMMOBILISÉ			
Immobilisations incorporelles			
Frais d'établissement			
Frais de développement			
Concessions, brevets et droits similaires			
Fonds commercial (1)			
Autres immobilisations incorporelles			
Immobilisations incorporelles en cours			
Avances et acomptes			
Immobilisations corporelles			
Terrains			
Constructions			
Installations tech., matériel et outillages industriels	9 489	8 529	960
Autres immobilisations corporelles	67 730	21 568	46 162
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
Immobilisations financières (2)			
Participations			
Créances rattachées à des participations			
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille			
Autres titres immobilisés	338		338
Prêts			
Autres immobilisations financières	20		20
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	77 577	30 097	47 480
ACTIF CIRCULANT			
Stocks et en-cours			
Matières premières et autres approvisionnements	4 726		4 726
En-cours de production (biens et services)	22 072		22 072
Produits intermédiaires et finis			
Marchandises			
Avances et acomptes versés sur commandes			
Créances			
Clients (3)	131 551		131 551
Clients douteux, litigieux (3)	18 844	16 969	1 876
Clients Factures à établir (3)			
Personnel et comptes rattachés (3)			
Créances fiscales et sociales (3)	20 466		20 466
Fournisseurs débiteurs	163		163
Débiteurs divers (3)			
Capital souscrit - appelé non versé			
Valeurs mobilières de placement			
Actions propres			
Autres titres			
Instruments de trésorerie			
Disponibilités	114 127		114 127
Charges constatées d'avance (3)	600		600
TOTAL ACTIF CIRCULANT	312 550	16 969	295 581
Charges à répartir sur plusieurs exercices			
Primes de remboursement des emprunts			
Écarts de conversion actif			
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	390 126	47 065	343 061

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)

BILAN PASSIF

SAS A2L

Du 01/10/2018 au 30/09/2019

PASSIF	Valeurs au 30/09/19		Valeurs au 30/09/18
CAPITAUX PROPRES			
Capital (dont versé : 14 000)		14 000	14 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport			
Écarts de réévaluation			
Écart d'équivalence			
Réserves			
Réserve légale		1 400	1 400
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves		80 773	55 738
Report à nouveau			
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)		75 747	50 156
SITUATION NETTE		171 919	121 294
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
TOTAL CAPITAUX PROPRES		171 919	121 294
AUTRES FONDS PROPRES			
Produit des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES			
PROVISIONS			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
TOTAL PROVISIONS			
DETTES (1)			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		41 707	31 286
Emprunts et dettes financières diverses (3)			
Groupe et associés		270	206
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		9 639	
Fournisseurs		69 667	84 829
Fournisseurs, factures non parvenues		530	659
Dettes fiscales et sociales		44 631	38 581
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés			
Autres dettes		4 699	5 068
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance			13 925
TOTAL DETTES		171 142	174 554
Écarts de conversion passif			
TOTAL GÉNÉRAL		343 061	295 847

(1) Dont à plus d'un an

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

(3) Dont emprunts participatifs

27 163
134 340

21 921
152 633

ANNEXE COMPTABLE

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2019 dont le total est de 343 061.30 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 75 746.71 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2018 au 30/09/2019.

Ces comptes annuels ont été établis le 07/01/2020.

D'autre part, aucun fait significatif ne mérite une information particulière.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 30/09/2019 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Matériels et outillages	3 à 5 ans
- Installations générales	5 ans
- Matériel de transport	4 à 5 ans
- Matériel informatique	3 ans

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES**Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :**

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

STOCKS

Les stocks sont évalués selon la méthode premier entré, premier sorti (FIFO).

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût d'acquisition.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks.

Dans la valorisation des stocks, les intérêts sont toujours exclus.

Une provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur brute (déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus) et le cours du jour ou la valeur de réalisation (déduction faite des frais proportionnels de vente), est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

ÉTAT DES IMMOBILISATIONS

SAS A2L

Du 01/10/2018 au 30/09/2019

CADRE A		IMMOBILISATIONS		V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations	
					suite à réévaluation	acquisitions
INCORPOR.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL				
CORPORELLES	Terrains					
	Constructions	Sur sol propre				
		Sur sol d'autrui				
		Inst. générales, agents & aménagts construct.				
	Installations techniques, matériel & outillage industriels			9 489.15		
		Inst. générales, agents & aménagts divers		4 667.50		
	Autres immos corporelles	Matériel de transport		41 556.53		20 233.05
		Matériel de bureau & mobilier informatique		1 272.64		
	Emballages récupérables & divers					
	Immobilisations corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
TOTAL				56 985.82	20 233.05	
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations					
	Autres titres immobilisés			337.80		
	Prêts et autres immobilisations financières			20.00		
TOTAL				357.80		
TOTAL GENERAL				57 343.62	20 233.05	
CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
			par virt poste	par cessions		
INCORPOR.	Frais d'établissement & dévelop.	TOTAL				
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL				
CORPORELLES	Terrains					
	Constructions	Sur sol propre				
		Sur sol d'autrui				
		Inst. gal. agen. amé. cons				
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.				9 489.15	
		Inst. gal. agen. amé. divers			4 667.50	
	Autres immos corporelles	Matériel de transport			61 789.58	
		Mat. bureau, inform., mobilier			1 272.64	
	Emb. récupérables & divers					
	Immobilisations corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
TOTAL					77 218.87	
FINANCIERES	Particip. évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations					
	Autres titres immobilisés				337.80	
	Prêts & autres immob. financières				20.00	
TOTAL					357.80	
TOTAL GENERAL					77 576.67	

ÉTAT DES AMORTISSEMENTS

SAS A2L

Du 01/10/2018 au 30/09/2019

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement, développ.	TOTAL				
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL				
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
	Inst. générales agen. aménag.				
Inst. techniques matériel et outil. industriels		7 745.91	783.16		8 529.07
	Inst. générales agencem. amén.	722.05	933.50		1 655.55
Autres immob. corporelles	Matériel de transport	8 141.65	10 497.71		18 639.36
	Mat. bureau et informatiq., mob.	1 272.64			1 272.64
	Emballages récupérables divers				
TOTAL		17 882.25	12 214.37		30 096.62
TOTAL GENERAL		17 882.25	12 214.37		30 096.62

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES						
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amorts fin de l'exercice
		Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissements								
TOTAL								
A. Immob. incorpor.								
TOTAL								
Terrains								
Constr.	Sur sol propre							
	Sur sol autrui							
	Inst. agenc. et amén.							
Inst. techn. mat. et outillage								
A. Immo. corp.	Inst. gales, ag. am div							
	Matériel transport							
	Mat. bureau mobilier inf.							
	Emballages réc. divers							
TOTAL								
Frais d'acquisition de titres de participations								
TOTAL GÉNÉRAL								
Total général non ventilé								

CADRE C	Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler					
Primes de remboursement des obligations					

ACTIF CIRCULANT

SAS A2L

Du 01/10/2018 au 30/09/2019

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	20.00		20.00
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	18 844.07	18 844.07	
	Autres créances clients	131 551.22	131 551.22	
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Etat & autres coll. publiques	20 465.96	20 465.96	
	Taxe sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	163.20	163.20	
	Charges constatées d'avance	600.00	600.00	
TOTAUX		171 644.45	171 624.45	20.00
Renvois	(1) Montant			
	(2) des			
	Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)			

COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF

SAS A2L

Du 01/10/2018 au 30/09/2019

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	
------------------------------------	--

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	600.00
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	600.00

PRODUITS À RECEVOIR	
----------------------------	--

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	
Disponibilités	
TOTAL	

CAPITAUX PROPRES

SAS A2L

Du 01/10/2018 au 30/09/2019

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

	NOMBRE	VALEUR NOMINALE
Titres composant le capital social au début de l'exercice	1 400.00	10.00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin d'exercice	1 400.00	10.00

ETAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

SAS A2L

Du 01/10/2018 au 30/09/2019

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine	41 707.03	14 543.78	27 163.25	
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)				
Fournisseurs & comptes rattachés	70 196.36	70 196.36		
Personnel & comptes rattachés	6 269.52	6 269.52		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	13 068.91	13 068.91		
Etat & Impôts sur les bénéfices	6 708.00	6 708.00		
autres Taxe sur la valeur ajoutée	16 955.07	16 955.07		
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés	1 629.29	1 629.29		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés				
Groupe & associés (2)	3 981.66	3 981.66		
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)	987.47	987.47		
Dette représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAUX	161 503.31	134 340.06	27 163.25	
Renvois (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	20 633.05			
Emprunts remboursés en cours d'exer.	10 211.88			
(2) Montant divers emprunts, dett/associés	3 981.66			

COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF

SAS A2L

Du 01/10/2018 au 30/09/2019

CHARGES À PAYER	
CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	529.78
Dettes fiscales et sociales	1 615.55
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL DES CHARGES À PAYER	2 145.33

CRÉDIT D'IMPÔT COMPÉTITIVITÉ ET EMPLOI (CICE)

Le CICE est comptabilisé en diminution des charges de personnel, présent dans un sous-compte 64.

Au titre de l'exercice clos le 30/09/2019, le CICE s'élève à 1 205 €.

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, à travers notamment des efforts en matière d'investissement, de recherche, d'innovation, de formation, de recrutement, de prospection de nouveaux marchés, de transition écologique et énergétique et de reconstitution de leur fonds de roulement (art. 244 quater C du CGI).

L'entreprise ne peut utiliser le CICE pour :

- financer une hausse de la part des bénéfices distribués
- augmenter les rémunérations des personnes exerçant des fonctions de direction.

Les impacts associés à la prise en compte du CICE sur les états financiers :

Le produit du CICE comptabilisé sur l'exercice pour un montant de 1205 € vient en diminution des charges d'exploitation et est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de l'exercice.

Le CICE relatif à l'année 2017 et perçu au cours de l'exercice pour 3 674 euros a permis de financer des investissements.